DLP-3-7-81817085

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

70/50

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 205 (Edition Grandes Cultures n° 11/81 du 2 JUILLET 1981)

LUZERNE PORTE-GRAINES

CECIDOMYIES DES FLEURS

Le vol se poursuit, et de nouveaux dégâts seront susceptibles de se produire sur les derniers étages floriféres. Actuellement, seuls les produits homologués sont utilisables, et parmi eux, la phosalone doit être préférée en portant la dose à 1000 g de matière active/hectare (résultats d'essais F.N.A.M.S.). Ce traitement est à placer environ 15 jours après le traitement de préfloraison à base de pyréthroïdes.

Nous mettons en garde les producteurs vis-à-vis d'une utilisation éventuelle de pyréthroïdes de synthèse en pleine floraison : l'emploi de ces produits est interdit dans ces conditions et les utilisateurs supporteraient l'entière responsabilité vis-à-vis des dégâts éventuels (destruction de rûches, pertes de récolte ...).

TYCHIUS

Ce petit charançon a été trouvé en très grande quantité dans une parcelle du réseau de surveillance à Vandré (17). Cet insecte peut provoquer des dégâts très importants: les graines sont dévorées par les jeunes larves qui se développent dans les gousses comme les chenilles de Laspeyresia. Les producteurs d'Aunis et de l'Ile de Ré qui ont eu de mauvais résultats de rendement en 1980 doivent être très vigilants et nous signaler dès que possible toute pullulation suspecte pour nous permettre de préciser le risque.

En cas de nécessité, le traitement est le même que pour le Laspeyresia : phosalone à 1000 g de matière active à partir de la formation des gousses.

LASPEYRESIA

Dans les zones précoces de Cozes - Saujon - Presqu'ile d'Arvert et Oléron, le vol semble plus précoce : le traitement pourrait être envisagé vers le 5 - 10 Juillet sur les parcelles précoupées à la mi-Mai, si les gousses commencent à se former, et si le papillon vole en abondance. Dans les autres secteurs de la région, attendre un prochain bulletin.

Les produits conseillés sont : phosalone (1000 g de m.a/ha) et bromophos (500 g de m.a/ha).

PUNAISES

A l'exception du secteur de Villefagnan - Sauzé-Vaussais - Chaunay, où la surveillance doit se poursuivre , les captures au filet fauchoir indiquent partout des populations basses. D'autre part, le temps assez humide n'est pas favorable à de fortes concentrations de ces insectes sur les parcelles de luzerne. En conséquence, il est inutile d'envisager des traitements actuellement.

MAIS

PYRALE

Le vol a été très faible jusqu'à présent et la période de pontes importantes n'a pas encore commencé. Il ne semble donc pas nécessaire d'envisager les traitements microgranulés avant le 15 Juillet.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

P 458

Imprimé à la Station le 2 JUILLET 1981
Précédente Note : Bulletin n° 203 du 22.6.81

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : J THIAULT - Inscription à la C.A.P.P.P. N° 535 A.D